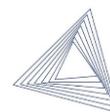


Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



PhiiM Solutions All Weather r4

Cet OPCVM est géré par Phi Investment Managers

Code ISIN : FR0013520517 (Part N)

Objectifs et politique d'investissement

• **Objectif de gestion** : L'objectif de l'OPCVM est la recherche, via des investissements principalement réalisés en OPCVM/FIA exposés aux marchés actions et obligataires sélectionnés de façon rigoureuse, d'une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence 50% MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWN Index) et 50% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index), sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Les indices sont libellés en euro et retenus coupons et dividendes réinvestis.

PhiiM Solutions All Weather r4 est un fonds dont l'allocation stratégique et tactique sera guidée par de la recherche externe et notamment celle de First Trust Global Portfolio (FTGP).

PhiiM exercera une analyse de l'allocation proposée par FTGP et sélectionnera en conformité avec son processus de sélection d'OPCVM et de FIA y compris les ETF répondant au mieux au choix d'allocation.

Pour déterminer la pertinence des OPCVM/FIA sous-jacents, PhiiM s'intéresse à deux éléments : la taille (par son encours) du sous-jacent et sa capacité à battre régulièrement son indice de référence ou à s'en approcher.

Concernant la sélection et le suivi des ETFs, PhiiM appliquera un processus composé de quatre grandes phases : (i) Identification de la stratégie à répliquer, (ii) Construction d'un échantillon de fonds comparables et identification du meilleur instrument par le biais d'une analyse quantitative, (iii) Vérification des caractéristiques de l'ETF sélectionné, (iv) Suivi de l'ETF.

Le portefeuille sera investi entre 0% et 80% en OPCVM/FIA exposés aux produits monétaires et/ou obligataires (instruments du marché monétaire, instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation). L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 30% sur des titres (ou à défaut émetteurs) non notés ou appartenant à la catégorie « spéculative »

(notés en dessous de BBB- par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion).

Le portefeuille sera investi entre 0 et 70% en OPCVM/FIA exposés aux marchés des actions internationales, de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations et de tous secteurs d'activités. L'exposition aux marchés actions pourra être couverte jusqu'à 100% par le recours à des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers via des futures ou des options sur indices.

L'OPCVM pourra également être exposé dans la limite de 30% en produits classés dans la catégorie « Alternatives ».

L'exposition aux différentes classes d'actifs sera réalisée au travers d'investissement en parts ou actions d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement de droit français ou étrangers (y compris ETF).

L'OPCVM peut également investir en titres libellés dans une devise autre que l'euro jusqu'à 100% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés dans un but de couverture totale ou partielle du portefeuille aux marchés d'action, de taux, ou de change jusqu'à 100% de l'actif net.

L'OPCVM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu.

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans [indiquer la période

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explication de l'indicateur et ses principales limites

L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée de l'OPCVM caractérisée par une flexibilité sur l'allocation entre les marchés actions et taux ainsi que par la possibilité de couvrir les positions prises. • Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. • La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. • La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement « sans risque ». • Le Fonds appartient à la catégorie 3 en raison de la nature de ses investissements qui comprennent les risques présentés ci-dessous. • Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes. • D'autres facteurs ayant une influence

comprennent l'actualité politique et économique, les bénéfices des entreprises et les événements significatifs relatifs aux entreprises.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

• **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur qui conduirait à une baisse de la valeur liquidative. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit. • **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM. • **Risque de change** : la performance peut être affectée par les fluctuations de change.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.



Quels sont les coûts de votre Produit ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ;
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 1 000 EUR

Si vous sortez après	1 an	5 ans
Coût totaux	88,58	260,41
Incidence des coûts annuel (*)	8,86%	4,74%

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Frais d'entrée	5,0% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 50 euros
Frais de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	0,80%	7,6
	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'année 2022/23. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.	
Frais de transactions	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	20 % TTC de la surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence (50% MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWN Index) et 50% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index)).	24,39

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.99% après cette déduction des coûts.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le produit peut percevoir et qui s'élèvent à 9 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Scénarios de performance



Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Afin de construire nos scénarios, nous récupérons 16 années d'historique de performance sur les indices représentatifs de la gestion du fonds. A partir de ses données, nous calculons les performances glissantes sur 1 an, 3 ans et 5 ans. Nous trions ensuite ces performances et les rangeons dans 20 classes.

Les scénarios :

- Très défavorable (en tension) correspond à la moyenne de la classe 1 (les pires performances)
- Défavorable correspond à la moyenne de la classe 4
- Neutre correspond à la moyenne de la classe 10
- et Optimiste (favorable) correspond à la moyenne de la classe 14

Les présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 16 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : **5 années**

Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

Rendement Annualisé	1 an	5 ans	Pour 1000 euros investis	1 an	5 ans
Très défavorable	-32,59%	0,01%	Très défavorable	674,15	1 000,32
Défavorable	-2,04%	9,27%	Défavorable	979,55	1 558,08
Neutre	10,25%	13,56%	Neutre	1 102,46	1 888,61
Optimiste	17,57%	15,36%	Optimiste	1 175,67	2 042,66

Ces tableaux affichent les performances que vous pourriez obtenir après déduction des coûts pour une sortie après 1 an ou 5 ans (période de détention conseillée).

Changements importants intervenus au cours de la période :

A compter du 16/12/2022, changements d'objectif de gestion, de stratégie d'investissement et de profil rendement/risque, ainsi que d'indicateur de référence.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus /rapport annuel/document semestriel) : Sur simple demande écrite auprès de Phiim – 41 rue Saint-Ferdinand – 75017 Paris ou sur le site www.phiim.fr.

La valeur liquidative est publiée dans les locaux de la société de gestion. Elle est disponible sur simple demande auprès de Phiim – 41 rue Saint-Ferdinand – 75017 Paris ou sur le site www.phiim.fr.

Fiscalité : L'OPCVM peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de comptes

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La politique de rémunération de la société de gestion pourra être consultée sur le site www.phiim.fr.

La responsabilité de Phiim ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Phiim est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/08/2023.